

For'UM Union pour la Méditerranée / **Marseille, jeudi 27 mai 2010**

Union for the Mediterranean "For'UM" meeting / **Marseille, 27 May 2010**

## **Synthèse session d'investissement « Energie »**

---

De nombreux projets concrets de production d'énergie au Sud et à l'Est ont été présentés, ainsi que les instruments de financement utilisés.

Les lignes directrices qui se dégagent de ces différents exposés sont :

- La demande et le besoin en capacité énergétique est élevé au Sud et à l'Est +6 à 7% par an sur les 10 années à venir
- Un intérêt réel accordé aux énergies renouvelables : Eolien et Solaire :
  1. Les énergies renouvelables sont une composante importante des stratégies énergétiques au Sud de la Méditerranée
    - Exemple : au Maroc, Les énergies renouvelables devraient représenter 42% de la capacité électrique installée à l'horizon 2020 (14% hydroélectrique, 14% éolienne et 14% solaire)
  2. La vision du Plan Solaire Méditerranéen élaborée dans le cadre de l'UPM à partir de réflexions politiques a rencontré sur le terrain l'ensemble des initiatives nationales, privées et associatives (comme Desertec)
  3. Une capacité supplémentaire de 20 GW en énergies renouvelables devrait être installée au Sud et à l'Est de la Méditerranée d'ici à 2020. Un premier portefeuille de projets représentant 2 GW est identifié aujourd'hui dont certains sont lancés et d'autres très avancés

Les intervenants de l'atelier ont relevé à la fois des conditions favorables et différents obstacles auxquels les projets font face.

- Conditions favorables :
  - Volonté politique réelle au Nord comme au Sud et à l'Est de la Méditerranée de développer des projets d'Energie Renouvelables
  - Conditions naturelles beaucoup plus favorables pour ces énergies au Sud de la Méditerranée, zone à forts besoins en capacité
  - Disponibilité du foncier sensiblement meilleure et avec des contraintes moindres qu'au Nord (bruit et taille des éoliennes par exemple)
  - Cadres réglementaires émergents qui ont le mérite d'exister
  - Opinions publiques favorables
  - Acheteurs potentiels identifiés de part et d'autre de la Méditerranée
  - Mobilisation des industriels permettant des transferts de technologie et des baisses de coûts réguliers et significatifs
  - Mobilisation financière :
    - Instruments financiers dédiés :

- Bailleurs de fonds ciblant spécialement les énergies renouvelables. Ex: CTF : Clean Technology Fund , ou le GEF/FEM (Fonds Environnemental Mondial), l'accord entre la BEI, l'AFD et KfW pour la coopération et la mutualisation des efforts afin de mettre à disposition 5md d'Euro d'ici 2015 pour les projets en énergies renouvelables
    - Création de Fonds d'investissement comme Inframed, doté de 1md d'Euro, susceptibles de porter des participations en fonds propres dans des projets d'énergie renouvelable
  - Compétence croissante des établissements financiers du Sud dans le domaine de la structuration de financement de projets permettant de mobiliser l'épargne locale :
    - Exemple : Attijariwafa bank a financé dans des cadres consortiaux dans le passé les plus importants projets énergétiques conventionnels du Maroc : Jorf Lasfar 1356MW 1,1md d'Euro, Tahaddart 384 MW 450m d'Euros, et aujourd'hui un parc éolien à Tarfaya de 300MW pour 600m d'Euros ou encore un projet éolien privé servant un groupement de clients industriels privés et empruntant le réseau de distribution de l'ONE pour un montant 300m d'Euro
  - Sophistication croissante des marchés financiers du Sud
- Obstacles et Difficultés :
  - Coût de sortie pouvant être quatre fois supérieur aux énergies conventionnelles :
    - Un cas réel a toutefois été exposé permettant de ramener ces coûts à des niveaux comparables à ceux des énergies conventionnelles en ayant recours à toute sorte d'instruments : prêts concessionnels, dons, subventions aux énergies fossiles évitées (nombreuses au Sud de la Méditerranée), tarifs de rachat, différence de coût marginal entre les pics et les creux etc...
  - Environnement réglementaire :
    - Incomplet partout: doit couvrir le prix, les garanties d'achat, le transport, l'interconnexion etc
    - Clarification des modalités de licence et des délais sous-jacents
  - Structurations complexes :
    - Risques nombreux:
      - Très différents entre période de construction et période d'exploitation
      - Projets à long terme 20-25 ans
      - Profitabilité très sensible à : la tarification, à l'inflation, à la demande, aux risques de contrepartie, de taux, de change
    - Instruments financiers de couverture inexistant, notamment dans des géographies où les devises ne sont pas convertibles et les marchés financiers peu développés
    - Intervenants nombreux, ayant des objectifs différents et une appétence aux risques très différenciée

En conclusion générale :

- Cet atelier a traité de cas concrets :
  - Couvrant tous les pays
  - Faisant appel à toutes les technologies d'énergies renouvelables

- Faisant intervenir toutes les sources de financement et les compétences de structuration locales et internationales travaillant en bonne intelligence et de manière complémentaire
- Un exemple emblématique est la mise en œuvre concrète de l'Article 9 permettant à un état membre de l'Union Européenne d'importer de l'électricité verte auprès d'un non-Etat membre : l'ONE (Maroc) vient de signer une convention avec GDF-Suez d'exportation par le Maroc d'électricité solaire qui va permettre de tester l'ensemble du dispositif juridique, financier et réglementaire de bout en bout

**Synthèse réalisée par Ismail Douiri, Directeur Général, Attijariwafa bank**